RCS : GRENOBLE
Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00142
Numéro SIREN : 440 449 965
Nom ou dénomination : CLI

Ce dépôt a été enregistré le 07/08/2020 sous le numéro de dépôt B2020/009470

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

..... *GRENOBLE*

Date : 10/08/2020

1531194

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2020/009470**
n°de gestion : **2014B00142**
n°SIREN : **440 449 965 RCS Grenoble**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grenoble certifie avoir procédé le 07/08/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

CLI - Société par actions simplifiée
6 rue de Lorraine 38130 Echirolles -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels

TRIBUNAL DE COMMERCE GRENOBLE

1531194

Intitulés	2019/12			2018/12
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	59 343	46 834	12 508	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Total immobilisations incorporelles	**59 343**	**46 834**	**12 508**	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage industriels	1 019	1 019		
Autres immobilisations corporelles	27 325	27 325		141
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles	**28 344**	**28 344**		**141**
Immobilisations financières				
Participations evaluees par mise en equivalence				
Autres participations				
Créances rattachées a des participations				
Autres titres immobilises				
Prêts				
Autres immobilisations financieres				
Total immobilisations financieres				
ACTIF IMMOBILISE	**87 688**	**75 179**	**12 508**	**141**
Stocks				
Matieres premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermediaires et finis				
Marchandises				
Total des stocks				
Créances				
Avances et acomptes verses sur commandes	625		625	
Clients et comptes rattaches	1 279 671		1 279 671	1 307 933
Autres créances	1 772 076		1 772 076	1 954 459
Capital souscrit et appelé, non verse				
Total des creances	**3 052 373**		**3 052 373**	**3 262 393**
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilieres dont actions propres				
Disponibilites	321		321	
Total disponibilites et divers	**321**		**321**	
Charges constatees d'avance	1 830 147		1 830 147	1 789 140
ACTIF CIRCULANT	**4 882 842**		**4 807 663**	**5 051 533**
Frais d'émission d'emprunt a étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**4 970 530**	**75 179**	**4 895 350**	**5 051 674**Erreur !

TRIBUNAL de COMMERCE
Déposé au GREFFE le :
07 AVR 2020
Sous le N° 9470

Signet non défini.

Intitulés		2019/12	2018/12
Situation nette			
Capital social ou individuel Dont verse	74 000	74 000	74 000
Primes d'emission, de fusion d'apport,			
Ecarts de reevaluation			
Reserve legale		7 400	7 400
Reserves statuaires ou contractuelles			
Réserves reglementees			
Autres reserves			
Report a nouveau		29 864	28 519
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		**284 075**	**312 145**
Total situation nette		**395 339**	**422 064**
Subventions d'investissement			
Provisions reglementees			
CAPITAUX PROPRES		**395 339**	**422 064**
Produits des emissions de titres participatifs			
Avances conditionnees			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques		50 928	147 610
Provisions pour charges		60 478	56 064
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		**111 406**	**203 674**
Dettes financières			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes aupres des etablissements de credit			
Emprunts et dettes financieres divers			
Total dettes financieres			
Dettes d'exploitation			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattaches		883 178	933 576
Dettes fiscales et sociales		135 170	107 291
Total dettes d'exploitation		**1 018 348**	**1 040 867**
Dettes diverses			
Dettes sur immobilisations et comptes rattaches			
Autres dettes			1 505
Total detres diverses			**1 505**
Comptes de régularisation			
Produits constates d avance		**3 370 256**	**3 383 562**
DETTES		**4 388 604**	**4 425 934**
Ecarts de conversion passif			
TOTAL GENERAL		**4 895 350**	**5 051 674**

Compte de résultat

	2019 /12			2018/12
	France	Export	Total	
Vente de marchandises				
Production vendue - biens				
Production vendue - services	418 703	2 601 918	3 020 621	3 236 343
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**418 703**	**2 601 918**	**3 020 621**	**3 236 343**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			128 324	86 644
Autres produits			1 601	427
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			**3 150 547**	**3 323 415**
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matieres premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			1 666 998	1 643 656
Total charges externes			**1 666 998**	**1 643 656**
Impôts, taxes et versements assimilés			**152 306**	**134 400**
Charges de personnel				
Salaires et traitements			173 708	140 208
Charges sociales			72 919	61 375
Total charges de personnel			**246 627**	**201 583**
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 632	266
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges			36 056	151 161
Total dotations d'exploitation			**37 688**	**151 427**
Autres charges			**566 106**	**690 855**
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			**2 669 728**	**2 821 921**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**480 819**	**501 494**

Compte de résultat (Suite)

	2019/12	2018/12
RESULTAT D'EXPLOITATION	**480 819**	**501 494**
Opérations en commun		
Bénefice attribué ou perte transferee		
Perte supportée ou bénéfice transferé		
Produits financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres interêts et produits assimiles	11 766	10 313
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Differences positives de change	16 983	5 417
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	**28 749**	**15 730**
Charges financières		
Dotations financieres aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilees		
Differences negatives de change	10 958	24 132
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilieres de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	**10 958**	**24 132**
RESULTAT FINANCIER	**17 790**	**(8 402)**
RESULTAT COURANT	**498 610**	**493 092**
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur operations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		13 542
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS		**13 542**
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur operations de gestion		1 182
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		**1 182**
RESULTAT EXCEPTIONNEL		**12 360**
Participation des salariés aux resultats	43 452	30 875
Impôts sur les bénefices	171 082	162 432
TOTAL DES PRODUITS	**3 179 297**	**3 352 687**
TOTAL DES CHARGES	**2 895 221**	**3 040 541**
BENEFICE ou PERTE	**284 075**	**312 145**

2019

ETATS FINANCIERS

2019

CLISAS

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

ARTELIA

SOMMAIRE

Bilan Actif _____ 1

Bilan Passif _____ 2

Compte de résultat _____ 3

Compte de résultat (Suite) _____ 4

NOTE N°1 - MODES ET METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES _____ 8

NOTE N° 2 - CHANGEMENT DE METHODE _____ 13

NOTE N° 3 - CONSOLIDATION _____ 13

NOTE N° 7 - MOUVEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE _____ 14

NOTE N° 8 - ETAT DES AMORTISSEMENTS _____ 14

NOTE N° 9 - ETAT DES PROVISIONS _____ 15

NOTE N° 9 BIS - PROVISIONS POUR RETRAITE _____ 16

NOTE N° 12 - A) - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE _____ 17

NOTE N° 12 - B) - PRODUITS A RECEVOIR SUR CREANCES _____ 17

NOTE N° 14 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL _____ 17

NOTE N° 15 - TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX _____ 18

NOTE N° 16 - INCIDENCE DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES _____ 18

NOTE N° 17 - ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS _____ 19

NOTE N° 19 - CHARGES A PAYER _____ 19

NOTE N° 21 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES _____ 20

NOTE N° 22 - ECARTS DE CONVERSION _____ 21

NOTE N° 24 - EFFECTIFS _____ 21

NOTE N° 25 - REMUNERATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION _____ 22

NOTE N° 26 - IMPOT SUR LES SOCIETES _____ 22

NOTE N° 27 - RESULTAT FINANCIER _____ 22

NOTE N° 28 - RESULTAT EXCEPTIONNEL _____ 23

NOTE N° 29 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES _____ 23

NOTE N° 33 - ENGAGEMENTS FINANCIERS _____ 24

ANNEXE AUX COMPTES
EXERCICE 2019

LISTE DES NOTES

		Notes Produites	Notes non Produites
	I – D'ORDRE GENERAL		
1	Modes et méthodes d'évaluation	x	
2	Changement de methode	x	
3	Consolidation	x	
	II – CONCERNANT L'ACTIF DU BILAN		
4	Immobilisations incorporelles		x
5	Coût de production des immobilisations		x
6	Filiales et participations		x
7	Mouvement de l'actif immobilisé	x	
8	Amortissements etat et mode retenu	x x	
9	Provisions	x	
9 bis	Provision pour retraite	x	
10	Coût de production du stock		x
11	Elements fongibles de l'actif circulant		x
12	a) Charges et produits constatés d'avance b) Produits a recevoir sur créances	x x	
13	Amortissements des primes de remboursements d'emprunts		x
	III – CONCERNANT LE PASSIF DU BILAN		
14	Composition du capital social	x	
15	Tableau de mouvements des capitaux	x	
16	Resultat de l'exercice corrige des evaluations fiscales derogatoires	x	
17	Situation fiscale differee et latente	x	
18	Obligations convertibles		x
19	Charges à payer	x	
	IV – CONCERNANT DES ELEMENTS DE L'ACTIF ET DU PASSIF		
20	Elements relevant de plusieurs postes du bilan		x
21	Echeance des creances et des dettes	x	
22	Ecarts de conversion	x	
	V – CONCERNANT DES CHARGES		
23	Crédit bail		x
24	a) Droit individuel à la formation		x
24	b) Effectif	x	
25	Rémuneration des dirigeants	x	
26	Impôt sur les bénefices	x	
27	Résultar financier	x	
28	Résultat exceptionnel	x	

	VI – CONCERNANT DES PRODUITS		
29	Chiffre d'affaires	x	
30	Methodes d'evaluation		x
	VII – CONCERNANT LES COMPTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT		
31	Entreprises liees	Note n° 20	
32	Methodes d'evaluation	Note n° 1	
	VIII – CONCERNANT LES ENGAGEMENTS HORS BILAN		
33	Engagements financiers particuliers	x	
34	Parts beneficiaires		x

L'ensemble des informations données ci-après est exprimé en euros, sauf indication contraire.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes sociaux de l'exercice clos le 31/12/2019, d'une durée de 12 mois.

Les comptes sociaux ont été arrêtés par les organes de Direction, d'après la comptabilité de la société et selon les principes comptables exposés dans l'Annexe ci-après

1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

1.1 Les faits marquants

Néant

1.2 Les évènements postérieurs à la clôture

Face à la crise sanitaire liée à la diffusion du virus Covid-19, la société applique les directives gouvernementales en France et dans ses pays d'activité, et a pris les mesures appropriées pour proteger ses collaborateurs.

Les mesures de restriction prises en conséquence de la crise sanitaire ont eu des effets sensibles sur nos activités, mais il est encore prématuré d'en appréhender l'impact sur l'exercice financier 2020 Ce dernier dépendra aussi de l'activité économique des prochains mois pour laquelle la société est pleinement mobilisée tant du point de vue opérationnel que commercial.

Conformément aux mesures de soutien proposées aux entreprises par le gouvernement, la société a sollicité le dispositif d'activité partielle après avoir mis en œuvre un certain nombre de mesures en accord et collaboration avec ses partenaires sociaux comme la prise de congés

La société a aussi utilisé les facilités proposées par l'Urssaf et la Dgfip de décalage ou d'étalement de charges et d'impôts.

Le carnet de commandes et l'activité commerciale permettent enfin à la societe de rester confiante dans sa capacité à profiter de la reprise d'activité espérée dans les prochains mois

2. REGLES GENERALES D'ETABLISSEMENT ET DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels sont etablis selon disposition du Code de Commerce et des règles énoncées par le Plan Comptable Général, notamment le règlement des Autorités des Normes Comptables (ANC) n° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le dernier règlement ANC n° 2018-01, ainsi que le règlement ANC n° 2015-05 portant sur les instruments financiers à terme et opérations de change

Les comptes annuels de l'exercice sont élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,
- continuité de l'exploitation.

3. METHODE DES COUTS HISTORIQUES

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Plus particulièrement les modes et méthodes d'évaluation, ci-après décrits, ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

4. IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

- **Frais de recherche et de développement :** les dépenses de recherche sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles ont été supportées. Les dépenses de développement sont également comptabilisées en charges.

- **Logiciels informatiques** : les logiciels sont immobilisés et amortis selon le mode linéaire sur une durée de 3 à 8 ans, en fonction de leur montant et de leur nature, à compter de la date d'acquisition.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'achat selon les critères déterminés par la réglementation CNC 2004-06, et 2002-10 sur les actifs et leur dépréciation.

La société a opté pour la constatation en charges et non l'activation des frais qui pouvaient être étalés avant la mise en place du nouveau règlement sur les actifs. La valeur brute des immobilisations n'inclut pas les frais d'acquisition.

Compte-tenu de la nature des actifs corporels, la comptabilisation par composants n'est pas applicable.

Les plans d'amortissement sont déterminés selon la durée d'utilité pour l'entreprise, fonction de la consommation des avantages économiques attendus et des conditions probables d'utilisation des biens.

Les immobilisations corporelles sont amorties fiscalement selon le mode linéaire ou dégressif. La différence éventuelle entre amortissements comptables (linéaires) et amortissements fiscaux est enregistrée en amortissements dérogatoires dans les capitaux propres.

Les durées de vie retenues dans le calcul des amortissements sont présentées en note 8.

En plus des amortissements, une dépréciation peut être constatée si des indices de perte de valeur tangibles, clairement identifiés et chiffrables existent en cours d'exercice ou à la clôture. La dépréciation éventuelle des actifs, mise en évidence à l'occasion de ces tests, est comptabilisée directement en résultat. Les dépréciations éventuelles viennent modifier la base amortissable des actifs de manière prospective. Les dépréciations sont reprises dans les conditions prévues par les textes, lorsque les évènements à l'origine des pertes de valeur ont disparu.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation sont évalués à leur coût historique d'acquisition. Une provision est constituée sur les titres de participation lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'inscription au bilan. Cette valeur est déterminée en fonction de l'actif net réestimé de la filiale et de ses perspectives de rentabilité et de développement, de manière cohérente avec la position retenue dans les comptes consolidés en matière de dépréciation des goodwill.

Une provision n'est toutefois constatée que lorsque la filiale a atteint un rythme d'exploitation normal s'il s'agit d'une créance, ou lorsque la phase d'intégration dans le groupe est achevée s'il s'agit d'une acquisition

Le poste contient également des prêts, des dépôts et cautionnements évalués à leur coût d'entrée au bilan.

5. CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes ont été évaluées, pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, donné lieu à constitution de provisions pour dépréciation ou pour risques, pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les comptes clients en monnaies étrangères ont été convertis et comptabilisés sur la base du dernier cours du change précédant la date de clôture de l'exercice. Les écarts positifs n'ont pas été constatés en exploitation. Les pertes latentes résultant de cette conversion ont entraîné la constitution d'une provision pour perte de change.

Dans un souci de cohérence avec les créances d'exploitation, les dettes éventuelles se rattachant à des comptes courants sont comptabilisées en « dettes diverses » puisqu'elles participent au financement de l'exploitation.

6. OPERATIONS EN DEVISES

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date d'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises sont converties au taux de change en vigueur à la date de clôture.

En application du nouveau règlement ANC n° 2015-05 portant sur les instruments financiers à terme et les opérations de couverture, les gains et pertes constatés entre le cours de change à l'origine et le cours de règlement sont enregistrés dans le résultat financier lorsqu'ils sont relatifs à des opérations

financières ou placements comptabilisées en devises, et en résultat d'exploitation lorsqu'ils sont relatifs à des opérations commerciales.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ». Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques pour leur montant total, inscrits au compte de résultat en exploitation ou en financier selon la nature des créances et dettes.

7. DISPONIBILITES

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les disponibilités en devises étrangères non rapatriables et non utilisables pour les besoins de chantiers locaux font, le cas échéant, l'objet de provisions pour dépréciation.

8. PROVISIONS

En application des dispositions du règlement 2014-03 et de son recueil de normes, une provision est comptabilisée lorsque la société a une obligation à l'égard d'un tiers, qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci et lorsqu'une estimation fiable du montant peut être faite.

Ces provisions pour risques couvrent notamment :

- les provisions pour litiges sociaux et commerciaux,
- les provisions destinées à couvrir des actions en cours sur les risques fiscaux et autres procédures,
- les provisions pour perte de change,
- les provisions pour pertes à terminaison,
- les provisions pour risques fiscaux,
- les provisions pour restructuration.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé, à échéance propre, ou d'un début d'exécution.

PROVISIONS POUR CHARGES

Provision pour engagement de retraite

Par ailleurs, la société comptabilise en provisions pour charges le coût des avantages postérieurs à l'emploi accordés à son personnel et correspondant à des régimes à prestations définies ; dans le cadre de ces régimes, en effet, le groupe a obligation de payer des niveaux de prestations convenus aux membres de son personnel en activité ou à ses anciens salariés, les risques actuariels incombant alors au groupe : ils correspondent aux engagements de fin carrière (IFC) définis par la convention collective SYNTEC : l'engagement est calculé selon la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte d'hypothèses actuarielles (taux de mortalité, taux de turn over, taux d'actualisation et taux d'augmentation des salaires, âge de départ...). La société utilise des tables de turn over par tranche d'âge et par catégorie socio professionnelle.

Le détail des hypothèses actuarielles retenues est communiqué en note 9bis.

Les écarts actuariels (liés aux changements d'hypothèses de calcul et liés aux distorsions entre les hypothèses utilisées et la réalité) sont appréhendés selon la méthode du corridor. Cette méthode consiste à comptabiliser les écarts actuariels en résultat de manière étalée sur la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés, pour le montant qui excède 10% de la valeur de l'engagement à l'ouverture.
Le coût des services passés, lié à des modifications de régime est constaté immédiatement en résultat pour la partie acquise et il est différé sur la durée moyenne d'acquisition des droits pour la partie non acquise.

L'engagement au titre des IFC est constaté au bilan en provisions pour charges pour le montant de l'engagement total, ajusté du coût des services passés différés et des écarts actuariels non comptabilisés. La société ne dispose pas d'un fond externe permettant une gestion et un financement des indemnités de départ à la retraite.

La réduction ou la liquidation d'un régime d'avantages postérieurs à l'emploi donne lieu à la reprise immédiate, par le compte de résultat, des engagements antérieurement comptabilisés.
La variation de l'engagement au titre de l'exercice, analysée selon ses différentes composantes (coût des services passés, coût financier, écarts actuariels...) est présentée en note 9bis ci-après en distinguant la partie comptabilisée et la partie non comptabilisée.

Provision pour abondement

Dans le cadre de l'accord de participation des salariés, un abondement de 33 % est octroyé par l'employeur au titre des versements investis dans le FCPE « ARTELIA » du plan d'Epargne Groupe. Sur la base des arbitrages effectués l'an dernier par les salariés et du montant du fond de participation évalué en fin d'exercice, une provision pour abondement a été comptabilisée en charge d'exploitation, d'un montant de 928 uros.

9. DETERMINATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

La méthode retenue pour la reconnaissance du chiffre d'affaires est celle dite à l'avancement des travaux. Cet avancement est déterminé pour chaque contrat par application d'un pourcentage mixte résultant du nombre de blocs fabriqués et du nombre de blocs posés exprimé en m3 comparés au nombre de blocs prévisionnels à fabriquer et à poser exprimé également en m3. La société dispose à cet effet d'une gestion prévisionnelle par contrat faisant l'objet d'actualisations périodiques.

Lorsqu'un contrat doit conduire à un résultat global déficitaire, il est constaté une provision pour perte à terminaison égale à la différence entre la perte totale estimée et la perte constatée au stade d'avancement. Les provisions sont évaluées en coût de revient complet.

Les décalages de facturation négatifs issus du calcul du chiffre d'affaires à l'avancement ont été comptabilisés en produits constatés d'avance.
Les décalages de facturation positifs quant à eux viennent se rajouter au poste clients.

10. ACHATS

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achats mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondants à leur nature.

11. PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELLES

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise. (note 28)

12. CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE D'EMPLOI

La loi de finances pour 2018 a supprimé le crédit d'impôt compétitivité et emploi (CICE) à compter du 1er janvier 2019. A cette date le CICE a été remplacé par une baisse des cotisations sociales employeurs.

13. INTEGRATION FISCALE ET IMPOT SUR LES BENEFICES

INTEGRATION FISCALE

Depuis l'exercice 2015, la société est intégrée fiscalement avec ARTELIA HOLDING SAS (n° Siren : 802 044 776), société Mère. La convention d'intégration fiscale prévoit que la société calcule et comptabilise son impôt comme en l'absence d'intégration.

En conséquence, la société a enregistré une charge nette de 171 082 euros correspondant au solde de l'impôt société de l'exercice.

RETENUES A LA SOURCE

Certains contrats export peuvent donner lieu à une retenue à la source dans le pays où ont été réalisés les travaux ou études. Cette retenue à la source est enregistrée directement au débit d'un compte de bilan 44 – Etat, retenue à la source. Ce compte vient en diminution du compte 44 : Etat, Impôt Société à payer.

En fin d'exercice, si la société n'a pas obtenu le justificatif de versement ou n'est pas en capacité de le récupérer, la retenue à la source est réintégrée dans les charges d'exploitation.

NOTE N° 2 – CHANGEMENT DE METHODE

NEANT

NOTE N° 3 – CONSOLIDATION

La société fait partie d'un périmètre de consolidation dont la société consolidante est la SAS ARTELIA HOLDING (Siren 802044776) située 2 avenue Lacassagne, le First Part-Dieu, 69003 LYON

NOTE N° 7 – MOUVEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE

Immobilisations	Valeur Brute au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
		Réévaluations pratiquées	Acquisitions, créations apports nouv. prêts	Virement de poste à poste	Cessions ou mises hors service	
Frais d'établissement et de développement						
Autres postes d'immobilisations incorporelles	45 343		14 000			59 343
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**45 343**		**14 000**			**59 343**
Terrains						
Constructions sur sol propre						
Constructions sur sol d'autrui						
Installations générales, agencements des constructions						
Installations techniques, matériel et outillages industriels	1 019					1 019
Installations générales, agencements, aménagements divers	7 988					7 988
Matériel de transport						
Matériel de bureau et mobilier informatique	19 336					19 336
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**28 344**					**28 344**
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL GENERAL	**73 688**		**14 000**			**87 688**

NOTE N° 8 – ETAT DES AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Montant des amortissements au début exercice	Augmentations de l'exercice		Diminutions de l'exercice		Montant des amortissements à la fin de l'exercice
		Dotations de l'exercice	*dont : Apports*	Cessions et rebuts	*dont : Dissolution*	
Frais d'établissement, de recherche et de dév.						
Autres postes d'immobilisations Incorporelles	45 343	1 491				46 834
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**45 343**	**1 491**				**46 834**
Terrains						
Constructions sur sol propre						
Constructions sur sol d'autrui						
Installations générales, agencements des constr						
Installations techniques, matériel et outillage indust.	1 019					1 019
Installations générales agencements, amenagements	7 988					7 988
Materiel de transport						
Matériel de bureau et informatique, mobilier	19 195	140				19 336
Emballages récupérables et divers						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**28 203**	**140**				**28 344**
TOTAL	**73 547**	**1 632**				**75 179**

DUREE ET MODE D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

Immobilisations Incorporelles & Corporelles

Logiciels :	Linéaire entre 3 et 5 ans
Logiciels de gestion (> 150 k€) :	Linéaire, 8 ans
Frais de recherche et développement :	Linéaire, 5 ans
Agencement de constructions :	Linéaire, 10 à 20 ans
Matériel technique :	Linéaire, 5 à 7 ans
Agencements, aménagements :	Linéaire, 4 à 10 ans
Matériel de transport :	Linéaire, 5 ans
Matériel de bureau et informatique :	Linéaire, 3 à 5 ans
Mobilier :	Linéaire, 4 à 10 ans

NOTE N°9 - ETAT DES PROVISIONS

Rubriques	Montant début 2019	Augmentations de l'exercice		Diminutions		Montant fin 2019
		Dotations	*dont Apports*	Reprises	*dont Dissolution*	
Provisions pour investissement						
Amortissements dérogatoires						
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES						
Provisions pour litiges	**50 829**	928		**829**		50 928
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme	1 067			1 067		
Provisions pour amendes et penalités						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour pensions, obligations similaires	56 064	4 414				60 478
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immo.						
Prov. pour gros entretien et grandes revisions						
Prov. pour ch. soc et fisc. sur congés à payer						
Autres provisions pour risques et charges	95 714	30 714		126 428		
TOTAL PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	**203 674**	**36 056**		**128 324**		**111 406**
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisation de titres mis en équivalence						
Sur immobilisation de titres de participation						
Sur autres immobilisations financières						
Sur stocks et en-cours						
Sur comptes clients						
Autres provisions dépréciations						
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION						
TOTAL GENERAL	**203 674**	**36 056**		**128 324**		**111 406**
Dont dotations et reprises d'exploitation		*36 056*		*128 324*		
Dont dotations et reprises financières						
Dont dotations et reprises exceptionnelles						

NOTE N° 9 BIS – PROVISIONS POUR RETRAITE

Les évaluations actuarielles reposent sur un certain nombre d'hypothèses à long terme. Ces hypothèses sont revues annuellement.
Les hypothèses de calcul des provisions pour retraites sont les suivantes :

	2019/12	2018/12
Taux d'actualisation	0,90%	1.75%
Revalorisation des salaires annuels	2,00%	2%
Taux de charges sociales	50,80%	50,80%
Age de départ	65 ans	65 ans
Rotation du personnel	Par tranche d'âges	Par tranche d'âges
Table de mortalité	INSEE F/F 2013-2015	INSEE H-F 2010-2012

La provision pour retraite évolue de la manière suivante .

Mouvements de l'exercice

	Exercice PRECEDENT	Coût des services courants	Coût financier	Variation actuarielle	Changements de régime	Prestations services	Exercice CLÔTURE
Exercice							
Valeur actualisée de l'obligation	64 397	2 178	902	3 408			70 885
Modifications du régime							
Ecarts actuariels	(11 884)			(2 937)			(14 821)
Passif comptabilisé	**52 513**	**2 178**	**902**	**471**			**56 064**
Exercice							
Valeur actualisée de l'obligation	70 885	2 621	1 240	2 131			76 878
Modifications du régime							
Ecarts actuariels	(14 821)			(1 579)			(16 400)
Passif comptabilisé	**56 064**	**2 621**	**1 240**	**552**			**60 478**

L'incidence de l'évolution de la provision pour retraite sur le compte de résultat est la suivante :

	2019/12	2018/12
Dotation (reprise) à la provision pour retraite		
Coût des services courants	2 621	2 178
Coût financier	1 240	902
Amortissement écart actuariel	552	471
Total Dotation	**4 413**	**3 551**
Dotation (reprise) à la provision pour retraite		
Reprise sur prestations services		
Total Reprise		

NOTE N° 12 - A) - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Charges constatées d'avance

Nature des charges	2019 /12	
Charges d'exploitation	1 830 147	1 789 140
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	**1 830 147**	**1 789 140**

Produits constatés d'avance

Nature des charges	2019 /12	
Produits d'exploitation	3 370 256	3 383 563
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	**3 370 256**	**3 383 563**

NOTE N° 12 - B) - PRODUITS A RECEVOIR SUR CREANCES

Produits à recevoir	2019 /12	2018 /12
Creances rattachees à des participations		
Autres immobilisations financières		
Creances clients et comptes rattachés	122 458	117 825
Autres creances	78 488	10 741
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilites		
TOTAL	**200 947**	**128 566**

NOTE N° 13 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Catégories de titres	Clôture N-1	Nombre de titres créés pendant l'exercice	Remboursés sur N	Total	Valeur nominale
Actions ordinaires	7400			7400	10 €
Actions amorties					
Actions à dividende prioritaire					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissements					
Total	**7400**			**7400**	**10 €**

NOTE N° 15 – TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX

	01/01/2019	Augmentation de capital	Diminution de capital	Affectation résultat N-1	Résultat N	Autres mouvements	31/12/2019
Capital en nombre d'actions	7 400						7 400
Valeur nominale	10						10
Capital social ou individuel	74 000						74 000
Primes d'emission, de fusion, d'apport							
Ecarts de réévaluation							
Réserve legale	7 400						7 400
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves reglementees							
Autres réserves							
Report à nouveau	28 519			1 345			29 864
Résultat de l'exercice	312 145			(312 145)	284 075		284 075
Subventions d'investissement							
Provisions règlementees							
Dividendes verses				310 800		(310 800)	
Total capitaux propres	**422 064**			0Erreur ! Signet non defini.	**284 075**	**(310 800)**	**395 339**

NOTE N° 16 – INCIDENCES DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES

	2019/12	2018/12
RESULTAT DE L'EXERCICE	**284 075**	**312 145**
Impôts sur les bénéfices		
Produits& charges d'intégration fiscale	**171 082**	**162 432**
RESULTAT AVANT IMPOTS	**455 157**	**474 577**
Dotations aux amortissements dérogatoires		
Reprises sur provisions pour amortissements dérogatoires		
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (avant impôts)	**455 157**	**474 577**

NOTE N° 17 – ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

✔ Variations des impôts différés ou latents

NATURE	Début exercice		Variations		Fin d'exercice	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Provisions réglementées						
Subventions d'investissements						
Charges non déd. temporairement						
Participation des salaries	30 875		12 578		43 453	
Provision engagement retraite	56 064		4 414		60 478	
Autres provisions non déductibles	51 067		(1 067)		50 000	
Produits non taxables temporairement						
- plus values nettes a court terme						
- plus values de fusion						
-plus-values à long terme différées						
Charges déduites						
(ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisés						
BASES	**138 006**		**15 925**		**153 931**	
Eléments à imputer						
Déficits reportables fiscalement						
Amortissements différés						
Moins-values a long terme						
Autres						
BASES						
Impôt société correspondant (32,023 % et 28.408%)	28 213		1 713		29 926	
Impôt société après réforme (25,825 %)	14 481		1 137		15 618	
Accroissement / Allégements de la dette future des impôts	**42 694**		**2 850**		**45 544**	

NOTE N° 18 – CHARGES A PAYER

Charges à payer	2019 /12	2018 /12
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattaches	439 301	604 292
Dettes fiscales et sociales	88 962	77 637
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	**528 264**	**681 930**

NOTE N° 21 – ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

✔ Etat des créances

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 279 671	1 279 671	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	116	116	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	199 877	199 877	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	1 690	1 690	
Groupe et associés	1 491 524	1 491 524	
Débiteurs divers	78 867	78 867	
Charges constatées d'avance	1 830 147	1 830 147	
Total des créances	**4 881 895**	**4 881 895**	

✔ Etat des dettes

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des ets de credit à un an maxi				
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit a + de un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	883 178	883 178		
Personnel et comptes rattachés	74 089	74 089		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	29 066	29 066		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutee	30 903	30 903		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	1 111	1 111		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes (dont dettes relatives à des				
Dette representative de titres empruntés				
Produits constates d'avance	3 370 256	3 370 256		
TOTAUX	**4 388 604**	**4 388 604**		

NOTE N° 22 - ECARTS DE CONVERSION

POSTES CONCERNES	ACTIF				PASSIF
	Montant brut	Compensé par couverture de change	Provision	Montant net	Montant
Acomptes sur immobilisations					
Prêts					
Autres créances immobilisées					
Créances d'exploitation					
Créances diverses					
Dettes financières					
Dettes d'exploitation					
Dettes sur immobilisations					
Autres					
TOTAL					

NEANT

NOTE N°24 - EFFECTIFS

Catégories	Effectif moyen salarié	
	2019 / 12	2018 / 12
Ingénieurs et Cadres	1	1
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Administratifs	2	2
Total	**3**	**3**

Remarque : l'effectif à temps partiel pour une durée inférieure à l'exercice est pris en compte en proportion du temps de travail effectif, par référence à la durée conventionnelle ou légale du travail.

NOTE N° 25 – REMUNERATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Les organes de direction ne sont pas salariés de CLI.

NOTE N° 26 – IMPOT SUR LES SOCIETES

	2019/12	2018/12
Résultat fiscal de droit commun	600 264	539 085
Taux d'imposition	28 % / 31 %	28 % / 33,33 %
Charge d'Impôt Société en l'absence d'intégration fiscale	171 082	153 029
Produits et charge d'intégration fiscale (crédits d'impôt déduits sauf CICE)	/	/
CICE-Crédit d'impôt compétitivité emploi	/	(3 014)
Rappels fiscaux et contributions sur les dividendes	/	12 417
Contribution filiales		
PRODUIT ET CHARGE NETS D'IMPOT SOCIETE	**171 082**	**162 432**

NOTE N° 27 – RESULTAT FINANCIER

Nature	2019 /12	2018 /12
Produits financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	11 766	10 313
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	16 983	5 416
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	28 749	15 729
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	10 958	24 131
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	10 958	24 131
TOTAL GENERAL	**17 790**	**(8 401)**

NOTE N° 22 = RESULTAT EXCEPTIONNEL

Nature	2019 /12	2018 /12
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
- *Dédits et pénalités perçus sur marchés*		
- *Pénalités*		
- *Rappel d'impôts et de charges*		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
- *Cession des immobilisations*		
- *Autres*		
Reprises sur provisions et transferts de charges		13 542
- *Reprise provisions exceptionnelles*		*13 542*
- *Reprise amortissements dérogatoires*		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	13 542
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 182
- *régualrisations*		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
- *Redressement fiscal*		
- *Adondement personnel*		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	1 182
TOTAL GENERAL	**0**	**12 360**

NOTE N° 23 = VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Rubriques	2019 /12			2018 /12
	France	Export (1)	Total	Total
Ventes de marchandises				
Ventes de produits finis				
Production vendue de services	418 703	2 601 918	3 020 621	3 236 343
TOTAL	**418 703**	**2 601 918**	**3 020 621**	**3 236 343**

(1) l'exportation indirecte comprend les prestations facturees à des clients français qui ont des marches à l'export

NOTE N° 5 – ENGAGEMENTS FINANCIERS

✔ Engagements donnés

ENGAGEMENTS DONNES	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
Avals :						
Cautions :						
Garanties						
Autres .						
TOTAL						

NEANT

✔ Engagements reçus

ENGAGEMENTS RECUS	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
Avals :						
Cautions .						
Garanties : Garanties bancaires sur marchés publics & privés	332 566					332 566
Autres :						
TOTAL	332 566					332 566

CLI SAS

✔ Dettes garanties par des sûretés réelles

Postes concernés	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs comptables nettes des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes aupres des etablissements de credit -			
Emprunts et dettes financieres divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		NEANT	
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattaches			
Autres dettes			
TOTAL			

✔ Concours bancaires court terme

Type de concours	Autorisation	Utilisation
Découverts et/ou credit de trésorerie non centralises sur ARTELIA HOLDING	Neant	Neant
Decouverts et/ou credit de tresorerie centralisés sur ARTELIA HOLDING	22 000 000 €	
Lignes de garanties sur les marches (publics, prives) non centralisees sur ARTELIA HOLDING	Neant	Neant
Lignes de garanties sur les marches (publics, privés) centralisees sur ARTELIA HOLDING	Neant	

CLI
Société par actions simplifiée au capital de 74 000 euros
Siège social : 6, rue de Lorraine - 38130 ECHIROLLES
440 449 965 R.C.S. GRENOBLE

DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE EN DATE DU 29 JUIN 2020

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

[...]

Deuxième décision
(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019)

L'Actionnaire unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à un montant de 284075,45 euros de la manière suivante :

Résultat (ou bénéfice) de l'exercice284 075,45 €

Report à nouveau antérieur29 864,49 €

Total affectable 313 939,94 €

Dividendes303 400,00 €

Report à nouveau10 539,94 €

Soit un dividende de 41 € par action.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercices	Dividende par action	Total distribué	Distributions éligibles à la réfaction de 40%
2018	42 €	310 800 €	0 €
2017	55 €	407 000 €	0 €
2016	50 €	436 500 €	0 €

[...]

Extrait certifié conforme

Le Président
La société ARTELIA
Représentée par Monsieur Alain DEFORCHE

MAZARS

CLI

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2019

MAZARS GOURGUE
2B Avenue Pierre de Coubertin BP 38 - 38170 Seyssinet-Pariset
Tel : + 33 (0)4 38 12 02 86 - www.mazars.fr
Société par actions simplifiée
Capital de 256 114,35 euros – RCS Grenoble 334 213 790 – Siret 334 213 790 000 69 – APE 6920Z

MAZARS

CLI

Société par actions simplifiée au capital de 74 000 €

Siège social : 6, rue de Lorraine 38 130 ECHIROLLES

R.C.S : GRENOBLE 440 449 965

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2019

MAZARS

CLI
Comptes Annuels
Exercice clos le
31/12/2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CLI relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 9 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme indiqué dans l'annexe, à la note n°1 paragraphe 9, la méthode retenue pour la reconnaissance du chiffre d'affaires est celle dite à l'avancement des travaux. Nos diligences ont consisté à, apprécier les données et les hypothèses établies par la direction sur lesquelles se fondent les estimations d'avancement et de résultats à terminaison de ces contrats, revoir les calculs effectués et comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'associé unique appelé à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à *SEYSSINET-PARISET, LE 23 JUIN 2020*

Le Commissaire aux comptes

MAZARS GOURGUE

CHRISTOPHE SUSZYLO

Intitulés	2019/12			2018/12
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	59 343	46 834	12 508	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Total immobilisations incorporelles	**59 343**	**46 834**	**12 508**	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage industriels	1 019	1 019		
Autres immobilisations corporelles	27 325	27 325		141
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles	**28 344**	**28 344**		**141**
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	**87 688**	**75 179**	**12 508**	**141**
Stocks				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total des stocks				
Créances				
Avances et acomptes versés sur commandes	625		625	
Clients et comptes rattachés	1 279 671		1 279 671	1 307 933
Autres créances	1 772 076		1 772 076	1 954 459
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total des créances	**3 052 373**		**3 052 373**	**3 262 393**
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités	321		321	
Total disponibilités et divers	**321**		**321**	
Charges constatées d'avance	1 830 147		1 830 147	1 789 140
ACTIF CIRCULANT	**4 882 842**		**4 807 663**	**5 051 533**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	4 970 530	75 179	4 895 350	5 051 674Erreur !

Signet non défini.

Intitulés		2019/12	2018/12
Situation nette			
Capital social ou individuel Dont versé :	74 000	74 000	74 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			
Écarts de réévaluation			
Réserve légale		7 400	7 400
Réserves statuaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau		29 864	28 519
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		**284 075**	**312 145**
	Total situation nette	**395 339**	**422 064**
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	CAPITAUX PROPRES	**395 339**	**422 064**
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
	AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		50 928	147 610
Provisions pour charges		60 478	56 064
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**111 406**	**203 674**
Dettes financières			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
	Total dettes financières		
Dettes d'exploitation			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		883 178	933 576
Dettes fiscales et sociales		135 170	107 291
	Total dettes d'exploitation	**1 018 348**	**1 040 867**
Dettes diverses			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			1 505
	Total dettes diverses		**1 505**
Comptes de régularisation			
Produits constatés d'avance		**3 370 256**	**3 383 562**
	DETTES	**4 388 604**	**4 425 934**
Ecarts de conversion passif			
	TOTAL GENERAL	**4 895 350**	**5 051 674**

Compte de résultat

	2019 /12			2018 /12
	France	Export	Total	
Vente de marchandises Production vendue : - biens Production vendue : - services	418 703	2 601 918	3 020 621	3 236 343
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**418 703**	**2 601 918**	**3 020 621**	**3 236 343**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			128 324	86 644
Autres produits			1 601	427
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			**3 150 547**	**3 323 415**
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			1 666 998	1 643 656
Total charges externes			**1 666 998**	**1 643 656**
Impôts, taxes et versements assimilés			**152 306**	**134 400**
Charges de personnel				
Salaires et traitements			173 708	140 208
Charges sociales			72 919	61 375
Total charges de personnel			**246 627**	**201 583**
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 632	266
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges			36 056	151 161
Total dotations d'exploitation			**37 688**	**151 427**
Autres charges			**566 106**	**690 855**
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			**2 669 728**	**2 821 921**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**480 819**	**501 494**

	2019/12	2018/12
RESULTAT D'EXPLOITATION	**480 819**	**501 494**
Opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	11 766	10 313
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	16 983	5 417
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	**28 749**	**15 730**
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	10 958	24 132
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	**10 958**	**24 132**
RESULTAT FINANCIER	**17 790**	**(8 402)**
RESULTAT COURANT	**498 610**	**493 092**
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		13 542
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS		**13 542**
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 182
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		**1 182**
RESULTAT EXCEPTIONNEL		**12 360**
Participation des salariés aux résultats	43 452	30 875
Impôts sur les bénéfices	171 082	162 432
TOTAL DES PRODUITS	**3 179 297**	**3 352 687**
TOTAL DES CHARGES	**2 895 221**	**3 040 541**
BENEFICE ou PERTE	**284 075**	**312 145**

L'ensemble des informations données ci-après est exprimé en euros, sauf indication contraire.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes sociaux de l'exercice clos le 31/12/2019, d'une durée de 12 mois.

Les comptes sociaux ont été arrêtés par les organes de Direction, d'après la comptabilité de la société et selon les principes comptables exposés dans l'Annexe ci-après.

1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

1.1 Les faits marquants

Néant

1.2 Les évènements postérieurs à la clôture

Face à la crise sanitaire liée à la diffusion du virus Covid-19, la société applique les directives gouvernementales en France et dans ses pays d'activité, et a pris les mesures appropriées pour protéger ses collaborateurs.

Les mesures de restriction prises en conséquence de la crise sanitaire ont eu des effets sensibles sur nos activités, mais il est encore prématuré d'en appréhender l'impact sur l'exercice financier 2020. Ce dernier dépendra aussi de l'activité économique des prochains mois pour laquelle la société est pleinement mobilisée tant du point de vue opérationnel que commercial.

Conformément aux mesures de soutien proposées aux entreprises par le gouvernement, la société a sollicité le dispositif d'activité partielle après avoir mis en œuvre un certain nombre de mesures en accord et collaboration avec ses partenaires sociaux comme la prise de congés.

La société a aussi utilisé les facilités proposées par l'Urssaf et la Dgfip de décalage ou d'étalement de charges et d'impôts.

Le carnet de commandes et l'activité commerciale permettent enfin à la société de rester confiante dans sa capacité à profiter de la reprise d'activité espérée dans les prochains mois.

2. REGLES GENERALES D'ETABLISSEMENT ET DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels sont établis selon disposition du Code de Commerce et des règles énoncées par le Plan Comptable Général, notamment le règlement des Autorités des Normes Comptables (ANC) n°2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le dernier règlement ANC n° 2018-01, ainsi que le règlement ANC n° 2015-05 portant sur les instruments financiers à terme et opérations de change.

Les comptes annuels de l'exercice sont élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,
- continuité de l'exploitation.

3. METHODE DES COUTS HISTORIQUES

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Plus particulièrement les modes et méthodes d'évaluation, ci-après décrits, ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

4. IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

- **Frais de recherche et de développement :** les dépenses de recherche sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles ont été supportées. Les dépenses de développement sont également comptabilisées en charges.

- **Logiciels informatiques** : les logiciels sont immobilisés et amortis selon le mode linéaire sur une durée de 3 à 8 ans, en fonction de leur montant et de leur nature, à compter de la date d'acquisition.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'achat selon les critères déterminés par la réglementation CNC 2004-06, et 2002-10 sur les actifs et leur dépréciation.

La société a opté pour la constatation en charges et non l'activation des frais qui pouvaient être étalés avant la mise en place du nouveau règlement sur les actifs. La valeur brute des immobilisations n'inclut pas les frais d'acquisition.

Compte-tenu de la nature des actifs corporels, la comptabilisation par composants n'est pas applicable.

Les plans d'amortissement sont déterminés selon la durée d'utilité pour l'entreprise, fonction de la consommation des avantages économiques attendus et des conditions probables d'utilisation des biens.

Les immobilisations corporelles sont amorties fiscalement selon le mode linéaire ou dégressif. La différence éventuelle entre amortissements comptables (linéaires) et amortissements fiscaux est enregistrée en amortissements dérogatoires dans les capitaux propres.

Les durées de vie retenues dans le calcul des amortissements sont présentées en note 8.

En plus des amortissements, une dépréciation peut être constatée si des indices de perte de valeur tangibles, clairement identifiés et chiffrables existent en cours d'exercice ou à la clôture. La dépréciation éventuelle des actifs, mise en évidence à l'occasion de ces tests, est comptabilisée directement en résultat. Les dépréciations éventuelles viennent modifier la base amortissable des actifs de manière prospective. Les dépréciations sont reprises dans les conditions prévues par les textes, lorsque les évènements à l'origine des pertes de valeur ont disparu.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation sont évalués à leur coût historique d'acquisition. Une provision est constituée sur les titres de participation lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'inscription au bilan. Cette valeur est déterminée en fonction de l'actif net réestimé de la filiale et de ses perspectives de rentabilité et de développement, de manière cohérente avec la position retenue dans les comptes consolidés en matière de dépréciation des goodwill.

Une provision n'est toutefois constatée que lorsque la filiale a atteint un rythme d'exploitation normal s'il s'agit d'une créance, ou lorsque la phase d'intégration dans le groupe est achevée s'il s'agit d'une acquisition

Le poste contient également des prêts, des dépôts et cautionnements évalués à leur coût d'entrée au bilan.

5. CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes ont été évaluées, pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, donné lieu à constitution de provisions pour dépréciation ou pour risques, pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les comptes clients en monnaies étrangères ont été convertis et comptabilisés sur la base du dernier cours du change précédant la date de clôture de l'exercice. Les écarts positifs n'ont pas été constatés en exploitation. Les pertes latentes résultant de cette conversion ont entraîné la constitution d'une provision pour perte de change.

Dans un souci de cohérence avec les créances d'exploitation, les dettes éventuelles se rattachant à des comptes courants sont comptabilisées en « dettes diverses » puisqu'elles participent au financement de l'exploitation.

6. OPERATIONS EN DEVISES

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date d'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises sont converties au taux de change en vigueur à la date de clôture.

En application du nouveau règlement ANC n° 2015-05 portant sur les instruments financiers à terme et les opérations de couverture, les gains et pertes constatés entre le cours de change à l'origine et le cours de règlement sont enregistrés dans le résultat financier lorsqu'ils sont relatifs à des opérations

financières ou placements comptabilisées en devises, et en résultat d'exploitation lorsqu'ils sont relatifs à des opérations commerciales.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ». Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques pour leur montant total, inscrits au compte de résultat en exploitation ou en financier selon la nature des créances et dettes.

7. DISPONIBILITES

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les disponibilités en devises étrangères non rapatriables et non utilisables pour les besoins de chantiers locaux font, le cas échéant, l'objet de provisions pour dépréciation.

8. PROVISIONS

En application des dispositions du règlement 2014-03 et de son recueil de normes, une provision est comptabilisée lorsque la société a une obligation à l'égard d'un tiers, qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci et lorsqu'une estimation fiable du montant peut être faite.

Ces provisions pour risques couvrent notamment :

- les provisions pour litiges sociaux et commerciaux,
- les provisions destinées à couvrir des actions en cours sur les risques fiscaux et autres procédures,
- les provisions pour perte de change,
- les provisions pour pertes à terminaison,
- les provisions pour risques fiscaux,
- les provisions pour restructuration.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé, à échéance propre, ou d'un début d'exécution.

PROVISIONS POUR CHARGES

Provision pour engagement de retraite

Par ailleurs, la société comptabilise en provisions pour charges le coût des avantages postérieurs à l'emploi accordés à son personnel et correspondant à des régimes à prestations définies ; dans le cadre de ces régimes, en effet, le groupe a obligation de payer des niveaux de prestations convenus aux membres de son personnel en activité ou à ses anciens salariés, les risques actuariels incombant alors au groupe : ils correspondent aux engagements de fin carrière (IFC) définis par la convention collective SYNTEC : l'engagement est calculé selon la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte d'hypothèses actuarielles (taux de mortalité, taux de turn over, taux d'actualisation et taux d'augmentation des salaires, âge de départ...). La société utilise des tables de turn over par tranche d'âge et par catégorie socio professionnelle.

Le détail des hypothèses actuarielles retenues est communiqué en note 9bis.

Les écarts actuariels (liés aux changements d'hypothèses de calcul et liés aux distorsions entre les hypothèses utilisées et la réalité) sont appréhendés selon la méthode du corridor. Cette méthode consiste à comptabiliser les écarts actuariels en résultat de manière étalée sur la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés, pour le montant qui excède 10% de la valeur de l'engagement à l'ouverture.
Le coût des services passés, lié à des modifications de régime est constaté immédiatement en résultat pour la partie acquise et il est différé sur la durée moyenne d'acquisition des droits pour la partie non acquise.

L'engagement au titre des IFC est constaté au bilan en provisions pour charges pour le montant de l'engagement total, ajusté du coût des services passés différés et des écarts actuariels non comptabilisés. La société ne dispose pas d'un fond externe permettant une gestion et un financement des indemnités de départ à la retraite.

La réduction ou la liquidation d'un régime d'avantages postérieurs à l'emploi donne lieu à la reprise immédiate, par le compte de résultat, des engagements antérieurement comptabilisés.
La variation de l'engagement au titre de l'exercice, analysée selon ses différentes composantes (coût des services passés, coût financier, écarts actuariels...) est présentée en note 9bis ci-après en distinguant la partie comptabilisée et la partie non comptabilisée.

Provision pour abondement

Dans le cadre de l'accord de participation des salariés, un abondement de 33 % est octroyé par l'employeur au titre des versements investis dans le FCPE « ARTELIA » du plan d'Epargne Groupe. Sur la base des arbitrages effectués l'an dernier par les salariés et du montant du fond de participation évalué en fin d'exercice, une provision pour abondement a été comptabilisée en charge d'exploitation, d'un montant de 928 uros.

9. DETERMINATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

La méthode retenue pour la reconnaissance du chiffre d'affaires est celle dite à l'avancement des travaux. Cet avancement est déterminé pour chaque contrat par application d'un pourcentage mixte résultant du nombre de blocs fabriqués et du nombre de blocs posés exprimé en m3 comparés au nombre de blocs prévisionnels à fabriquer et à poser exprimé également en m3. La société dispose à cet effet d'une gestion prévisionnelle par contrat faisant l'objet d'actualisations périodiques.

Lorsqu'un contrat doit conduire à un résultat global déficitaire, il est constaté une provision pour perte à terminaison égale à la différence entre la perte totale estimée et la perte constatée au stade d'avancement. Les provisions sont évaluées en coût de revient complet.

Les décalages de facturation négatifs issus du calcul du chiffre d'affaires à l'avancement ont été comptabilisés en produits constatés d'avance.
Les décalages de facturation positifs quant à eux viennent se rajouter au poste clients.

10. ACHATS

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achats mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondants à leur nature.

11. PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELLES

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise. (note 28)

12. CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE D'EMPLOI

La loi de finances pour 2018 a supprimé le crédit d'impôt compétitivité et emploi (CICE) à compter du 1er janvier 2019. A cette date le CICE a été remplacé par une baisse des cotisations sociales employeurs.

13. INTEGRATION FISCALE ET IMPOT SUR LES BENEFICES

INTEGRATION FISCALE

Depuis l'exercice 2015, la société est intégrée fiscalement avec ARTELIA HOLDING SAS (n° Siren : 802 044 776), société Mère. La convention d'intégration fiscale prévoit que la société calcule et comptabilise son impôt comme en l'absence d'intégration.

En conséquence, la société a enregistré une charge nette de 171 082 euros correspondant au solde de l'impôt société de l'exercice.

RETENUES A LA SOURCE

Certains contrats export peuvent donner lieu à une retenue à la source dans le pays où ont été réalisés les travaux ou études. Cette retenue à la source est enregistrée directement au débit d'un compte de bilan 44 – Etat, retenue à la source. Ce compte vient en diminution du compte 44 : Etat, Impôt Société à payer.

En fin d'exercice, si la société n'a pas obtenu le justificatif de versement ou n'est pas en capacité de le récupérer, la retenue à la source est réintégrée dans les charges d'exploitation.

NEANT

La société fait partie d'un périmètre de consolidation dont la société consolidante est la SAS ARTELIA HOLDING (Siren 802044776) située 2 avenue Lacassagne, le First Part-Dieu, 69003 LYON

NOTE N° 7 = MOUVEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE

Immobilisations	Valeur Brute au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
		Réévaluations pratiquées	Acquisitions créations apports nouv. prêts	Virement de poste à poste	Cessions ou mises hors service	
Frais d'établissement et de développement						
Autres postes d'immobilisations incorporelles	45 343		14 000			59 343
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**45 343**		**14 000**			**59 343**
Terrains						
Constructions sur sol propre						
Constructions sur sol d'autrui						
Installations générales, agencements des constructions						
Installations techniques, matériel et outillages industriels	1 019					1 019
Installations générales, agencements, aménagements divers	7 988					7 988
Matériel de transport						
Matériel de bureau et mobilier informatique	19 336					19 336
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**28 344**					**28 344**
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL GENERAL	**73 688**		**14 000**			**87 688**

NOTE N° 8 = ETAT DES AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Montant des amortissements au début exercice	Augmentations de l'exercice		Diminutions de l'exercice		Montant des amortissements à la fin de l'exercice
		Dotations de l'exercice	*dont : Apports*	Cessions et rebuts	*dont : Dissolution*	
Frais d'établissement, de recherche et de dév.						
Autres postes d'immobilisations Incorporelles	45 343	1 491				46 834
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**45 343**	**1 491**				**46 834**
Terrains						
Constructions sur sol propre						
Constructions sur sol d'autrui						
Installations générales, agencements des constr.						
Installations techniques, matériel et outillage indust.	1 019					1 019
Installations générales agencements, aménagements	7 988					7 988
Matériel de transport						
Matériel de bureau et informatique, mobilier	19 195	140				19 336
Emballages récupérables et divers						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**28 203**	**140**				**28 344**
TOTAL	**73 547**	**1 632**				**75 179**

DUREE ET MODE D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

Immobilisations Incorporelles & Corporelles

Logiciels :	Linéaire entre 3 et 5 ans
Logiciels de gestion (> 150 k€) :	Linéaire, 8 ans
Frais de recherche et développement :	Linéaire, 5 ans
Agencement de constructions :	Linéaire, 10 à 20 ans
Matériel technique :	Linéaire, 5 à 7 ans
Agencements, aménagements :	Linéaire, 4 à 10 ans
Matériel de transport :	Linéaire, 5 ans
Matériel de bureau et informatique :	Linéaire, 3 à 5 ans
Mobilier :	Linéaire, 4 à 10 ans

Rubriques	Montant début 2019	Augmentations de l'exercice		Diminutions		Montant fin 2019
		Dotations	dont : Apports	Reprises	dont : Dissolution	
Provisions pour investissement Amortissements dérogatoires						
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES						
Provisions pour litiges	**50 829**	928		**829**		50 928
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme	1 067			1 067		
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour pensions, obligations similaires	56 064	4 414				60 478
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immo.						
Prov. pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour ch. soc. et fisc. sur congés à payer						
Autres provisions pour risques et charges	95 714	30 714		126 428		
TOTAL PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	**203 674**	**36 056**		**128 324**		**111 406**
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisation de titres mis en équivalence						
Sur immobilisation de titres de participation						
Sur autres immobilisations financières						
Sur stocks et en-cours						
Sur comptes clients						
Autres provisions dépréciations						
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION						
TOTAL GENERAL	**203 674**	**36 056**		**128 324**		**111 406**
Dont dotations et reprises d'exploitation		*36 056*		*128 324*		
Dont dotations et reprises financières						
Dont dotations et reprises exceptionnelles						

Les évaluations actuarielles reposent sur un certain nombre d'hypothèses à long terme. Ces hypothèses sont revues annuellement.
Les hypothèses de calcul des provisions pour retraites sont les suivantes :

	2019/12	2018/12
Taux d'actualisation	0,90%	1.75%
Revalorisation des salaires annuels	2,00%	2%
Taux de charges sociales	50,80%	50,80%
Age de départ	65 ans	65 ans
Rotation du personnel	Par tranche d'âges	Par tranche d'âges
Table de mortalité	INSEE F/F 2013-2015	INSEE H-F 2010-2012

La provision pour retraite évolue de la manière suivante :

Mouvements de l'exercice

	Exercice PRECEDENT	Coût des services courants	Coût financier	Variation actuarielle	Changements de régime	Prestations services	Exercice CLÔTURE
Exercice							
Valeur actualisée de l'obligation	64 397	2 178	902	3 408			70 885
Modifications du régime							
Ecarts actuariels	(11 884)			(2 937)			(14 821)
Passif comptabilisé	**52 513**	**2 178**	**902**	**471**			**56 064**
Exercice							
Valeur actualisée de l'obligation	70 885	2 621	1 240	2 131			76 878
Modifications du régime							
Ecarts actuariels	(14 821)			(1 579)			(16 400)
Passif comptabilisé	**56 064**	**2 621**	**1 240**	**552**			**60 478**

L'incidence de l'évolution de la provision pour retraite sur le compte de résultat est la suivante :

	2019/12	2018/12
Dotation (reprise) à la provision pour retraite		
Coût des services courants	2 621	2 178
Coût financier	1 240	902
Amortissement écart actuariel	552	471
Total Dotation	**4 413**	**3 551**
Dotation (reprise) à la provision pour retraite		
Reprise sur prestations services		
Total Reprise		

NOTE 11 A) CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

✓ Charges constatées d'avance

Nature des charges	2019/12	
Charges d'exploitation :	1 830 147	1 789 140
Charges financières :		
Charges exceptionnelles :		
TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	**1 830 147**	**1 789 140**

✓ Produits constatés d'avance

Nature des charges	2019/12	
Produits d'exploitation :	3 370 256	3 383 563
Produits financiers :		
Produits exceptionnels :		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	**3 370 256**	**3 383 563**

NOTE N 12 B) PRODUITS A RECEVOIR ET CREANCES

Produits à recevoir	2019/12	2018/12
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	122 458	117 825
Autres créances	78 488	10 741
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	**200 947**	**128 566**

NOTE N 13 COMPOSITION DU CAPITAL

Catégories de titres	Clôture N-1	Nombre de titres créés pendant l'exercice	Remboursés sur N	Total	Valeur nominale
Actions ordinaires	7400			7400	10 €
Actions amorties					
Actions à dividende prioritaire					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissements					
Total	**7400**			**7400**	**10 €**

	01/01/2019	Augmentation de capital	Diminution de capital	Affectation résultat N-1	Résultat N	Autres mouvements	31/12/2019
Capital en nombre d'actions	7 400						7 400
Valeur nominale	10						10
Capital social ou individuel	74 000						74 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...							
Ecarts de réévaluation							
Réserve légale	7 400						7 400
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	28 519			1 345			29 864
Résultat de l'exercice	312 145			(312 145)	284 075		284 075
Subventions d'investissement							
Provisions règlementées							
Dividendes versés				310 800		(310 800)	
Total capitaux propres	**422 064**			**0Erreur ! Signet non défini.**	**284 075**	**(310 800)**	**395 339**

	2019/12	2018/12
RESULTAT DE L'EXERCICE	**284 075**	**312 145**
Impôts sur les bénéfices		
Produits& charges d'intégration fiscale	**171 082**	**162 432**
RESULTAT AVANT IMPOTS	**455 157**	**474 577**
Dotations aux amortissements dérogatoires		
Reprises sur provisions pour amortissements dérogatoires		
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (avant impôts)	**455 157**	**474 577**

✓ Variations des impôts différés ou latents

NATURE	Début exercice		Variations		Fin d'exercice	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Provisions réglementées						
Subventions d'investissements						
Charges non déd. temporairement						
Participation des salaries	30 875		12 578		43 453	
Provision engagement retraite	56 064		4 414		60 478	
Autres provisions non déductibles	51 067		(1 067)		50 000	
Produits non taxables temporairement						
- plus values nettes à court terme						
- plus values de fusion						
-plus-values à long terme différées						
Charges déduites						
(ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisés						
BASES	**138 006**		**15 925**		**153 931**	
Eléments à imputer						
Déficits reportables fiscalement						
Amortissements différés						
Moins-values à long terme						
Autres						
BASES						
Impôt société correspondant (32,023 % et 28.408%)	28 213		1 713		29 926	
Impôt société après réforme (25,825 %)	14 481		1 137		15 618	
Accroissement / Allégements de la dette future des impôts	**42 694**		**2 850**		**45 544**	

[illegible] CHARGES A PAYER

Charges à payer	2019/12	2018/12
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	439 301	604 292
Dettes fiscales et sociales	88 962	77 637
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	**528 264**	**681 930**

Etat des créances

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 279 671	1 279 671	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	116	116	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	199 877	199 877	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	1 690	1 690	
Groupe et associés	1 491 524	1 491 524	
Débiteurs divers	78 867	78 867	
Charges constatées d'avance	1 830 147	1 830 147	
Total des créances	**4 881 895**	**4 881 895**	

Etat des dettes

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit à un an maxi				
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit à + de un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	883 178	883 178		
Personnel et comptes rattachés	74 089	74 089		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	29 066	29 066		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	30 903	30 903		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	1 111	1 111		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes (dont dettes relatives à des				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	3 370 256	3 370 256		
TOTAUX	**4 388 604**	**4 388 604**		

POSTES CONCERNES	ACTIF				PASSIF
	Montant brut	Compensé par couverture de change	Provision	Montant net	Montant
Acomptes sur immobilisations					
Prêts					
Autres créances immobilisées					
Créances d'exploitation					
Créances diverses					
Dettes financières					
Dettes d'exploitation					
Dettes sur immobilisations					
Autres					
TOTAL					

NEANT

Catégories	Effectif moyen salarié	
	2019 /12	2018 /12
Ingénieurs et Cadres	1	1
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Administratifs	2	2
Total	**3**	**3**

Remarque : l'effectif à temps partiel pour une durée inférieure à l'exercice est pris en compte en proportion du temps de travail effectif, par référence à la durée conventionnelle ou légale du travail.

NOTE N° 25 – REMUNERATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Les organes de direction ne sont pas salariés de CLI.

NOTE N° 26 – IMPOT SUR LES SOCIETES

	2019/12	2018/12
Résultat fiscal de droit commun	600 264	539 085
Taux d'imposition	28 % / 31 %	28 % / 33,33 %
Charge d'Impôt Société en l'absence d'intégration fiscale	171 082	153 029
Produits et charge d'intégration fiscale (crédits d'impôt déduits sauf CICE)	/	/
CICE-Crédit d'impôt compétitivité emploi	/	(3 014)
Rappels fiscaux et contributions sur les dividendes	/	12 417
Contribution filiales		
PRODUIT ET CHARGE NETS D'IMPOT SOCIETE	**171 082**	**162 432**

NOTE N° 27 – RESULTAT FINANCIER

Nature	2019 /12	2018 /12
Produits financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	11 766	10 313
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	16 983	5 416
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	28 749	15 729
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	10 958	24 131
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	10 958	24 131
TOTAL GENERAL	17 790	(8 401)

Nature	2019/12	2018/12
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
- *Dédits et pénalités perçus sur marchés*		
- *Pénalités*		
- *Rappel d'impôts et de charges*		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
- *Cession des immobilisations*		
- *Autres*		
Reprises sur provisions et transferts de charges		**13 542**
- *Reprise provisions exceptionnelles*		*13 542*
- *Reprise amortissements dérogatoires*		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	13 542
Charges exceptionnelles		**1 182**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
- *régualrisations*		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
- *Redressement fiscal*		
- *Adondement personnel*		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	1 182
TOTAL GENERAL	0	12 360

Rubriques	2019/12			2018/12
	France	Export (1)	Total	Total
Ventes de marchandises				
Ventes de produits finis				
Production vendue de services	418 703	2 601 918	3 020 621	3 236 343
TOTAL	**418 703**	**2 601 918**	**3 020 621**	**3 236 343**

(1) : l'exportation indirecte comprend les prestations facturées à des clients français qui ont des marchés à l'export

NOTE N° 6 – ENGAGEMENTS FINANCIERS

✔ Engagements donnés

ENGAGEMENTS DONNES	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
Avals :						
Cautions :						
Garanties						
Autres :						
TOTAL						

NEANT

✔ Engagements reçus

ENGAGEMENTS RECUS	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
Avals :						
Cautions :						
Garanties : **Garanties bancaires sur marchés publics & privés**	332 566					332 566
Autres :						
TOTAL	**332 566**					**332 566**

Dettes garanties par des sûretés réelles

Postes concernés	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs comptables nettes des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
TOTAL			

NEANT

Concours bancaires court terme

Type de concours	Autorisation	Utilisation
Découverts et/ou crédit de trésorerie non centralisés sur ARTELIA HOLDING	Néant	Néant
Découverts et/ou crédit de trésorerie centralisés sur ARTELIA HOLDING	22 000 000 €	
Lignes de garanties sur les marchés (publics, privés) non centralisées sur ARTELIA HOLDING	Néant	Néant
Lignes de garanties sur les marchés (publics, privés) centralisées sur ARTELIA HOLDING	Néant	